



Conservez-moi,
épinglez-moi !

VOTRE MÉMO TRI

TROP FORT LE TRI!



DÉCHETS RECYCLABLES

Vides et en vrac



PENSEZ À APLATIR
VOS CARTONNETTES
ET À ÉCRASER VOS
BOUTEILLES POUR
GAGNER DE LA PLACE



Emballages plastiques



JE NE DÉPOSE PAS

Jouets, couches,
mouchoirs, cotons,
coton-tige, essuie-tout,
emballages de
produits toxiques,
cartouches d'encre,
piles, gros cartons,
textiles...



TOUS LES PAPIERS
SE RECYCLENT !

Papiers et cartonnettes



Emballages métalliques

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots,
bocaux et flacons,
sans bouchon ni couvercle.

Vides et en vrac
Inutile de laver les emballages,
il suffit de bien les vider.



JE NE DÉPOSE PAS

Vaisselle, ampoule,
terre cuite...

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens :
Restes alimentaires, essuie-tout,
mouchoirs, couches...



Déchets à placer
dans des sacs fermés
à l'intérieur du conteneur.

en savoir +
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
N°Azur 0 810 121 600

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



TROP FORT LE TRI!



VOTRE OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

COMPOSTEZ

- **Déchets de cuisine :** épluchures, restes de repas, marc de café, thé, coquilles d'œufs, papier essuie-tout...
- **Déchets de jardin :** tontes en petite quantité et sèches, feuilles mortes, herbes non grainées, petits branchages...



DANS MON JARDIN, je produis mon compost en tas ou en composteur

Composteurs EN PLASTIQUE : en vente en mairie ou aux pôles de proximité :
- Quintin au 02 96 79 67 00,
- Plœuc-L'Hermitage au 02 96 64 26 35.

Composteurs EN BOIS : en vente lors des ateliers compostage.

Le compostage en appartement ? C'est possible ! Contactez-nous au 0 810 121 600.

Conseils pour bien trier

- Vider les emballages, pas besoin de les laver, économisons l'eau
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Séparer le sachet en plastique à l'intérieur des boîtes de céréales
- Mettre les bouchons de liège avec les ordures ménagères
- Mettre les gros cartons, les polystyrènes de calage... à la déchèterie



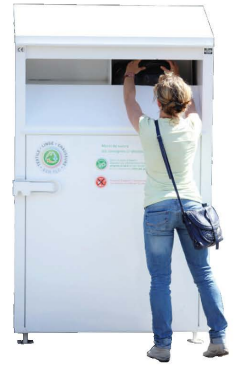
DONNEZ VOS TEXTILES

En bon état ou usés, démodés, déchirés, troués, tous vos **vêtements, linge, chaussures, maroquinerie**, peuvent être réutilisés ou recyclés : Déposez-les dans les bornes dédiées, identifiables par le logo :



Liste complète sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Vos textiles doivent être secs, non souillés et conditionnés dans des sacs de 30 L bien fermés. Attachez les chaussures par paire.



ASTUCES ZÉRO DÉCHET

- **Apposez** l'autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres
- **Rapportez** vos médicaments en pharmacie
- **Réutilisez** vos végétaux (tonte, taille de haies, etc.) en paillage
- **Cuisez** les justes quantités et réutilisez vos restes alimentaires
- **Privilégiez** les achats malins : recharges, vrac, sacs réutilisables
- **Ramenez** vos piles au magasin ainsi que vos appareils électriques ou électroniques lorsque vous en rachetez un neuf
- **Pensez** aux cadeaux dématérialisés (chèque cadeau, place de spectacle, de cinéma...)

Toutes les astuces sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

RÉPAREZ - RÉUTILISEZ - LOUEZ

Trouver un réparateur ? Acheter et vendre d'occasion ? Louer un broyeur ? Donner des objets ?

Pensez aux acteurs locaux. Consultez l'annuaire sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Pour vos objets en bon état, pensez aussi aux « Recycleries » installées en déchèteries.



DÉPOSEZ EN DÉCHÈTERIE



- Encombrants
- Produits toxiques
- Végétaux
- Gravats
- Bois
- Gros cartons
- ...

HORAIRE :
DU LUNDI AU SAMEDI
9h-12h et 13h30-17h30
(hors jours fériés et indications ci-contre)

PLÉRIN
SAINTE-CROIX
[!] Fermée le mardi matin.

PLOUFRAGAN
ZI DES CHÂTELETS - Rue Boisillon
[!] Fermée le mardi après-midi.

SAINT-BRIEUC
LA VILLE BERNARD - Rue Chaptal
YFFINIAC
LA HAUTE LANDE
[!] Fermée le matin du lundi au vendredi ; le jeudi toute la journée.

QUINTIN-LE FŒIL
LE GRAND GUÉ
[!] Fermée le matin, les lundi, mardi, mercredi ; le jeudi toute la journée.

PLŒUC-L'HERMITAGE
L'HERMITAGE-LORGE
ZA DU PALY
DU LUNDI AU MERCREDI
ET VENDREDI : 14h-17h15
LE JEUDI : 9h-11h45
SAMEDI : 9h-11h45 et 14h-17h15

Plus d'infos : 0810 121 600
Conditions d'accès : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Tout déchet contenant de l'amiante est interdit.